INFORMATIONS UTILES

Règles institutionnelles

Comme dans tout lieu accueillant du public, il est interdit de fumer, de consommer et/ou d'introduire de l'alcool ou d'autres produits illicites au sein de la structure.

L'usage de la cigarette électronique n'est pas autorisé à l'intérieur des locaux.

Le fonctionnement en collectivité impose de prendre en considération certaines règles :

- respect des personnes, des lieux et du matériel
- respect des horaires

Le téléphone portable : merci d'en limiter l'utilisation en dehors des temps d'activités et de repas.

Les repas : les régimes alimentaires font l'objet de prescription médicale.

Les transports : si votre état de santé le justifie, votre médecin pourra vous prescrire un bon de transport. Vous pouvez choisir la compagnie de transport chargée du trajet entre votre domicile et le CRJA

Les effets personnels et de valeur : nous vous recommandons d'être vigilant et de les limiter autant que possible.

Horaires d'ouverture aux usagers:

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI 9h00-13h30 9h00-16h00 9h00-16h00 10h00-16h00

Accessibilité: la structure se trouve à 5 minutes du centre ville, un parking est accessible au public.

Les données personnelles et médicales vous concernant sont confidentielles, les équipes sont tenues au secret professionnel.

D'une manière générale, si vous rencontrez une difficulté au cours de votre prise en charge, nous vous recommandons de vous adresser au personnel soignant de l'unité et/ou au médecin afin de trouver une solution adaptée tenant compte de votre demande.

Si vous estimez que les réponses sont

inadaptées ou insuffisantes, vous pouvez vous adresser au Directeur par courrier, à l'adresse suivante :

Centre Hospitalier 5, Rue du Général de Gaulle 57790 LORQUIN

ou à la personne chargée des relations avec les usagers :

03.87.23.16.04

SARREBOURG

Centre de Réhabilitation de Jour pour Adultes



Pôle Moselle Sud

Chef de pôle : Dr Francine Burrus-Mehl Médecin coordonateur : Dr Melitina Nedelcu

Cadre de santé : Valérie Moutier

13, Avenue de France 57400 SARREBOURG Tél 03 87 23 85 86 / Fax 03 87 23 66 70



Les valeurs de la Réhabilitation Psychosociale :

RETABLISSEMENT: vivre avec l'espoir d'un meilleur avenir

EMPOWERMENT: être acteur de sa vie – pouvoir d'agir; être responsable

AUTONOMISATION: prévenir les répercussions du handicap, renforcer les ressources de la personne

INCLUSION SOCIALE: établir une relation de réciprocité personne – société, favoriser l'accès à l'emploi

DESTIGMATISATION: sensibiliser, informer (abandonner les préjugés)

La démarche de soins en réhabilitation s'inscrit dans une complémentarité avec la démarche clinique traditionnelle qui assure le suivi et la prise en charge au long court de la personne

Présentation et missions de la structure :

est une unité de jour spécialisée dans les soins de réhabilitation (15 places) située sur Sarrebourg

accueille des adultes présentant des troubles psychiques stabilisés ayant des difficultés d'inclusion sociale et/ou professionnelle, orientation suite au bilan initial de l'équipe mobile de réhabilitation psychosociale évalue le fonctionnement global de la personne et/ou des capacités de travail à travers une période de deux semaines évaluation qui a comme but de définir le parcours de soins individualisé propose des soins spécifiques de réhabilitation :

entraînement aux habiletés sociales/cognitives remédiation cognitive

remediation cognitiv

(re)entraînement au travail, par le biais de l'atelier thérapeutique (au sein de la structure et en milieu protégé et ordinaire par le biais des partenariats avec la ville de Sarrebourg, Center parc, Esat de Sarreborg et Lorquin)

assure un travail d'accompagnement individualisé (aménagement du cadre de vie : logement/milieu de travail) et de soutien familial assure un travail de coordination et partenariat

Le parcours de soins :

synthèse de présentation évaluation des capacités et difficultés de la personne – définition du parcours de soins individualisé

définition du parcours de soins individualisé
synthèse de restitution
la personne s'engage dans le parcours de soins.
Tout au long de cette étape sont aménagés des temps de synthèse en équipe pluriprofessionnelle et avec la personne de façon à approfondir, voire redéfinir des objectifs en lien avec son évolution

rétablissement :

- restauration des capacités de la personne à vivre de manière autonome dans l'environnement qu'elle a choisi
- restauration des capacités de travail de la personne : accompagnement pour la mise en place des stages de travail par le biais des conventions/ orientation vers des structures adaptées sortie du dispositif de réhabilitation.

L'équipe pluriprofesionnelle :

psychiatre coordonnateur, cadre supérieur de santé, cadre de santé, neuropsychologue, psychologue clinicienne, infirmiers, éducateur technique spécialisé, monitrice d'atelier, assistante sociale, artthérapeute, secrétaires. Autres professionnels sont susceptibles d'intervenir en lien avec le parcours de soins individualisé (diététicienne...)